Rapport de contrôle
Région Wallonne 2024

L'année 2024 poursuit le travail de 2023 en termes de recherche, constatation, poursuite et répression des infractions environnementales.

L'Unité Spécialisée d'Investigation (USI)

L'Unité Spécialisée d'Investigation (USI) est un service du Département de la Police et des Contrôles (DPC) du Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (SPW ARNE). Comme les autres services de police du DPC, elle a pour mission la recherche et la constatation des infractions liées à la protection de l'environnement. Son rôle de police consiste aussi à en identifier les auteurs et à les placer à la disposition des autorités judiciaires.

Son action se concentre notamment sur le secteur des déchets, les dépôts clandestins, l'identification des filières d'élimination et les transferts transfrontaliers. Elle a aussi pour vocation de développer l'investigation dans la recherche des contrevenants organisés en filières frauduleuses.

Les contrôles

Les contrôles effectués en 2024 ont porté sur différentes installations et/ou sites identifiés comme suit :

- Contrôle du respect des conditions d'exploiter au sein d'établissement dûment autorisés pour l'entretien de véhicules ou le démantèlement de VHU ;
- Contrôle et verbalisation au sein d'établissements ne disposant pas des autorisations requises ;
- Contrôles sur des dépôts clandestins de VHU ;
- Contrôles routiers, généralement en collaboration avec d'autres services ou autorités de pays limitrophes, axés sur le transfert transfrontalier de déchets.

En fonction des situations rencontrées, les contrôles ont donné lieu à des avertissements et des procès-verbaux voire, pour les situations très préoccupantes d'un point de vue environnemental, la prise de mesures de contraintes administratives. Les dossiers sont suivis auprès du Parquet ou auprès du Fonctionnaire sanctionnateur. Plus de 30 dossiers portant sur la thématique des VHU, ont été suivis en 2024 par l'USI.